

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

Avis d'Appel à Candidatures

Sélection d'un consultant individuel

Consultant(e), Expert(e) en Suivi & Evaluation, pour l'évaluation de l'exécution du plan d'action régional de riposte à la COVID-19 de la CEDEAO dans le cadre du TCP/SFW/3802 CEDEAO-FAO

Référence	ARAA/ FAO-TCP/SFW/3802 /2020/SCI/30 <i>d4</i>
Date de publication	17 0 NOV 2020
Date limite de Dépôt	10 1 DEC 2020
Durée de la mission	60 HJ de prestations, répartis en deux missions de 30 HJ, à réaliser sur une période maximale de 7 mois
Nombre d'année d'expérience	05 années d'expériences

I.Contexte

Dans le cadre du **programme de coopération technique TCP/SFW/3802 « Appui à la Coordination Régionale de la CEDEAO et renforcement de son dispositif de suivi et d'analyse d'impacts de la COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au niveau de ses pays membres (y compris l'espace CILSS)»**, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont convenues que la DADR développerait un certain nombre de services, pour la réalisation desquels l'ARAA entreprend le recrutement d'un **expert en Suivi & Evaluation (Consultant Senior), pour l'évaluation des effets et impacts potentiels des activités prévues et réalisées dans le cadre du plan d'action régional de riposte à la COVID-19 de la CEDEAO.**

II.Objectif et résultats attendus de la mission

Sous la supervision directe du Directeur de la D/ADR de la CEDEAO et en étroite collaboration avec l'équipe régionale Résilience pour l'Afrique de l'Ouest/Sahel (RTWA), l'expert en S&E sera chargé de mener les activités suivantes mises en œuvre dans le cadre du TCP/SFW/3802 :

- Assistance technique à la CEDEAO dans le cadre du suivi régional du plan de riposte à la COVID-19.

- Evaluation des effets/impacts des activités menées dans le cadre du plan d'action régional de riposte à la COVID-19 de la CEDEAO.
- Capitalisation et partage de l'expérience, et recommandations en matière de lutte contre la pandémie COVID-19 et ses impacts socioéconomiques.
- Production d'un rapport d'évaluation à mi-parcours et un autre final.
- Plus précisément, les tâches suivantes seront effectuées par l'expert(e) chargé(e) de l'évaluation à mi-parcours et finale du plan d'action régional :
- Préparer un plan de travail pour la durée de la consultation (60 jours réparties sur 2 missions : à mi-parcours et à l'achèvement du projet).
- Travailler en étroite collaboration avec : la Task force, le/la Consultant(e) junior expert(e) chargé(e) de la coordination globale du projet, et le/la Consultant(e) chargé(e) de la compilation et l'analyse des bonnes pratiques pertinentes en matière de lutte contre la COVID-1 ; et sur base du travail de recensement des mesures publiques/politiques/privées prises contre la pandémie.
- Planifier et élaborer la méthodologie pour la réalisation d'une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan régional de riposte contre la COVID-19. Une deuxième évaluation suivant la même méthodologie sera conduite en fin de projet. Cette évaluation concernera notamment les résultats mesurés suite à l'assistance alimentaire de la CEDEAO au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria et la mise en place de systèmes de filets sociaux.
- Sur la base des données collectées et des analyses menées et à compléter, ainsi que d'entretiens avec les acteurs clés, mesurer le niveau d'exécution du plan d'action régional (réalisés vs. prévus) et les effets (positifs comme négatifs) des activités réalisées (ou non) par rapport aux objectifs visés.
- Identifier les Success stories et les manquements afin de formuler des recommandations concrètes quant aux mesures à poursuivre/mettre à l'échelle (et celles à abandonner/ne pas répliquer) dans le cadre de la riposte contre la COVID-19 et la stratégie de la CEDEAO post-COVID-19.
- Préparer à la fin de chaque mission, un rapport d'évaluation qui sera présenté et discuté lors des réunions de la task force régionale et partagé avec les pays membres.

III. Qualifications, compétences et expériences

Les candidat(e)s doivent avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un master en suivi et évaluation, en évaluation du développement, en agro économie, en développement international, en statistiques ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir au moins 10 années d'expérience dans une organisation de développement, une ONG internationale ou une institution/organisation régionale œuvrant principalement dans le domaine de l'agriculture et du développement rural ;
- Avoir une très bonne connaissance des enjeux et problématiques du secteur de l'agriculture dans l'espace CEDEAO ;

- Démontrer d'une solide connaissance des approches en suivi et évaluation et de mesure de la résilience ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils de technologie de l'information et de la communication ;
- Être apte à travailler en équipe multidisciplinaire et sous forte pression, en réseau et avoir le sens de l'organisation, de négociation et de construire le consensus ;
- Avoir une bonne capacité à communiquer de façon orale, écrite et dans l'édition des documents scientifiques et d'ordre général ;
- Être proactif et bien organisé avec une bonne capacité à planifier les tâches et à résoudre des problèmes.

IV. Langue

Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission serait un atout.

V. Lieu, Durée et début de la mission

Le consultant sera basé à Abuja au Nigéria, au niveau de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) pendant deux périodes, pour (i) la collecte des données, analyse à mi-parcours des résultats de l'exécution du plan régional de riposte contre la COVID-19, et (ii) la collecte des données, analyse en fin de parcours des résultats de l'exécution du plan régional de riposte contre la COVID-19.

La durée de la mission est de soixante (60) homme/jours, à prester au cours d'une durée de huit (8) mois avec la possibilité d'extension et sur la base d'un contrat « When Actually Employed » qui implique des périodes discontinues de travail en fonction des besoins et des réunions nécessitant sa présence;

La mission démarrera dans les deux semaines au plus tard suivant la signature du contrat de prestation de service intellectuel.

VI. Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le Consultant, email et contacts téléphoniques) ;
- Copie certifiée du diplôme le plus élevé ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

VII. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **10.1 DEC. 2020** à 16 h 00 mn GMT, par dépôt en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83, rue des Pâtures (Super Taco), 01 BP 4817 Lomé, Togo • Tél.+228 22 21 40 03 (sous pli fermé portant la mention « Consultant(e), Expert(e) en Suivi & Evaluation, pour l'évaluation de l'exécution du plan d'action régional de riposte à la COVID-19 de la CEDEAO dans le cadre du TCP/SFW/3802 CEDEAO-FAO »

Email : procurement.consultants@araa.org En objet : « **Recrutement d'un(e) Consultant(e), Expert(e) en Suivi & Evaluation, pour l'évaluation de l'exécution du plan d'action régional de riposte à la COVID-19 de la CEDEAO dans le cadre du TCP/SFW/3802 CEDEAO-FAO** ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention « Consultant(e), Expert(e) en Suivi & Evaluation, pour l'évaluation de l'exécution du plan d'action régional de riposte à la COVID-19 de la CEDEAO dans le cadre du TCP/SFW/3802 CEDEAO-FAO » ne seront pas considérés.

VIII. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une liste restreinte de consultants présélectionnés.

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cette manifestation d'intérêts.

Le Directeur Exécutif

SALIFOU Ousseini

